

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :	01/12/2025
Membres :	
En exercice	18
Présents :	12
Votants :	15
Date d'affichage :	09/12/2025
Date de publication :	09/12/2025

Le 08 décembre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMAY, Nathalie KATSAMANTOU par Olivier FORêt et Sophie SUBIRATS par Jean Georges CLAIR

Absents : Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE et Tovo RABEMANANTSOA

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-97

OBJET : Vote d'une subvention de soutien aux évènements des associations communales – projet agroforestier de l'AP2D

La Mairie, l'association Arbres et Paysages en Gironde et le Fonds de Dotation Proximité Carbone et Biodiversité ont conventionné afin d'introduire des rangées d'arbres espacés pour accroître les linéaires et surfaces bocagères avec la plantation d'arbres en Gironde. Cela permettra également de favoriser une biodiversité locale.

Un devis d'achats de végétaux de 790,40 € TTC a été engagé auprès de l'association avec la participation de 500 € du Fonds. L'objectif est de planter des arbustes près de l'école maternelle et à côté de l'ancienne Gare selon le plan du projet de réhabilitation, et de créer une haie arbustive le long des ateliers municipaux.

L'AP2D est également partie prenante au projet en l'animant et en détachant des bénévoles dans le cadre d'un chantier participatif le 15 novembre. Des matinées sont également prévues avec les écoles maternelle et élémentaire le 27 novembre.

L'AP2D est accompagnée techniquement par l'association Arbres et Paysages en Gironde qui a proposé une aide à la plantation de la haie champêtre suivant un devis de 300 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'AP2D de 200 € pour soutenir l'animation de ce projet agroforestier.

Pour rappel, le Conseil Municipal, lors du vote du budget, avait déjà affecté 9 800 € de subventions pour soutenir des évènements associatifs. L'enveloppe maximale est de 10 000 €.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

ID : 033-213300775-20251208-2025_97-DE

S²LO

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 08 décembre 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Katia PÉDEMAY".

Katia PÉDEMAY